



CONSERVATION À SEC INVERTÉBRÉS RÉCENTS

Cette instruction décrit les modalités de conservation à sec des invertébrés récents.

Elle s'applique principalement à des coquilles mais aussi d'autres invertébrés récents comme des sépions, des porifères, des crustacés, des cnidaires (coraux), des bryozoaires, des échinodermes, etc.

	Acteur	Etape
1	Gestionnaire de collection	Les spécimens sont nettoyés au pinceau à fin d'éliminer la poussière et surtout les restes organiques de l'animal.
2	Gestionnaire de collection	Un ou plusieurs spécimens sont placés, ensemble avec toutes leurs étiquettes, dans des sacs et/ou des boîtes en polyéthylène. Les microcoquilles sont stockées d'abord dans des gélules.
3	Gestionnaire de collection	Les minigrips sont posés dans des boîtes en carton non acide. Les boîtes sont disposées finalement sur des plateaux ou dans des plateaux caisses en bois (préférentiellement en MDF ou en Pin) recouvert d'une fine couche de vernis afin de limiter le dégagement des vapeurs acides provenant du bois.